

Classe : ..... Nom : .....  
 Sexe :  F  M Prénoms : ..... Né(e) le : ..... / ..... / .....  
 Téléphone personnel : ..... Mail personnel : .....  
 Nationalité : ..... Boursier AEFE :  Oui  Non *si oui, N° de famille* : .....

**RESPONSABLE LÉGAL 1 (père, mère, tuteur)**

Nom : .....  
 Prénom : .....  
 Qualité :  Père  Mère  Tuteur  
 Ville : ..... Code postal : .....  
 .....  .....  
 Mail : .....

**RESPONSABLE LÉGAL 2 (père, mère, tuteur)**

Nom : .....  
 Prénom : .....  
 Qualité :  Père  Mère  Tuteur  
 Ville : ..... Code postal : .....  
 .....  .....  
 Mail : .....

**BOURSES SCOLAIRES :** Les bourses scolaires sont destinées à favoriser la scolarité de l'élève. Elles sont versées aux familles. Penser à fournir un relevé d'identité bancaire pour le versement des bourses d'entretien, transport et divers. Vous avez la possibilité d'effectuer des transferts d'argent à votre enfant via des systèmes monétiques (type M'vola, Orange Money ou Airtel) ou un compte bancaire "jeune". La détention d'argent à l'internat n'est pas recommandée.

**ÉVACUATION D'URGENCE :** Je donne mandat au Lycée français, sous l'autorité de l'Ambassade de France, pour prendre toutes les dispositions nécessaires en cas de force majeure, justifiées par l'évacuation impérieuse et inattendue des internes et d'accompagner leur transfert vers le lieu le plus approprié pour leur sécurité.

- Nom : .....
- Prénom : .....
- Date : ..... / ..... / .....
- Signature :

**J'autorise** mon enfant à participer à toutes les sorties qu'elles soient sportives, récréatives, culturelles ou pédagogiques organisées par le lycée pendant et hors du temps scolaire. **Je donne délégation aux Cpe pour signer les autorisations nécessaires après un mail ou un appel de ma part.**

**La présence aux repas est obligatoire pour les internes.** En revanche, votre enfant interne est au même régime que les lycéens demi-pensionnaires entre 8h30 et 17h15 sauf si vous ne le souhaitez pas.

**Je ne souhaite pas** que mon enfant soit au même régime que les lycéens demi-pensionnaires, ce qui signifie qu'il ne pourra pas sortir du lycée en cas d'absence de professeur ou s'il n'a pas cours entre 8h30 et 16h45.

**RÉGIME DE SORTIE DU WEEKEND :** L'internat fonctionne 7/7 jours. Il convient donc de définir un régime d'autorisation propre au weekend. Dans tous les cas, le weekend est placé sous l'autorité des Cpe qui doivent être informés dès le mercredi (une demande de sortie trop tardive peut être refusée).

**Merci de cocher le régime choisi.**

- RÉGIME VERT :** Mon enfant peut décider de rester ou non à l'internat. En cas de sortie, **l'établissement n'en est plus responsable** de son départ le vendredi après les cours jusqu'à son retour le dimanche (ou le lundi vmatin).
- RÉGIME ORANGE :** Mon enfant sera hébergé chaque weekend à l'internat. En revanche, il bénéficiera des sorties de droit (mercredi après-midi jusqu'à 18h15) et le samedi matin (jusqu'à 12h30), sortie décalée au samedi après-midi quand l'élève a cours ou activité pédagogique le matin. Pour toute autre sortie (en soirée ou weekend), je me charge (ou je délègue au correspondant) d'en aviser par écrit (mail) les Cpe.
- RÉGIME ROUGE :** Mon enfant sera hébergé chaque weekend à l'internat. Il ne bénéficiera d'aucune sortie, ni de droit, ni de weekend sans mon accord écrit (mail) adressé aux Cpe.

Fait à .....

Le ..... / ..... / 20.....

Signature :

## ÉLÈVE

Nom : ..... Prénom : ..... Classe : .....

## RESPONSABLE LÉGAL

Qualité :

- Père  
 Mère  
 Tuteur

Nom : .....

Je soussigné, .....

responsable de l'élève .....

désigne comme correspondant la personne mentionnée ci-dessous.

Prénom : .....

- Le correspondant doit être majeur et en capacité de LOGER mon enfant dans Tananarive ;
- Je note qu'en cas de renonciation ou d'absence durable du correspondant au cours de l'année scolaire, le maintien de mon enfant à l'internat sera conditionné à la désignation d'un nouveau correspondant ;
- J'autorise le correspondant désigné à effectuer en mon nom toutes les démarches relatives à la scolarité de mon enfant, à prendre les dispositions relatives à la vie de l'internat, à signer tout document demandé par le lycée ;
- En cas de maladie, d'accident, le rôle du correspondant est dans l'obligation d'accueillir mon enfant ;
- En cas d'exclusion temporaire, le correspondant est dans l'obligation d'accueillir mon enfant ;
- Lors des périodes de vacances ou jours fériés, de fermeture de l'internat non prévue au calendrier, le correspondant accueille mon enfant dès la fin des cours et gère son voyage de retour au domicile familial.

Fait à ..... le ..... / ..... / ..... Signature :

## CORRESPONDANT

Lien avec l'élève :  Famille

Ami(e) de la famille  Famille d'accueil

Autre : .....

Adresse : .....

Quartier : .....

Contacts :  .....  .....

Mail : .....

Je soussigné, .....

accepte d'être le correspondant de l'élève désigné ci-dessus avec les obligations qui en incombent :

- En cas de renonciation ou d'absence durable au cours de l'année scolaire, j'en informe la famille et le lycée car le maintien de l'élève à l'internat sera conditionné à la désignation d'un nouveau correspondant ;
- Je peux être amené à effectuer au nom des parents toutes les démarches relatives à la scolarité de l'élève, à prendre les dispositions relatives à la vie de l'internat, à signer tout document demandé par le lycée ;
- En cas d'exclusion temporaire, je suis dans l'obligation d'accueillir l'élève ;
- Lors des périodes de vacances ou jours fériés, de fermeture de l'internat non prévue au calendrier, je m'engage à accueillir l'élève dès la fin des cours et gérer son voyage de retour au domicile familial.

### J'ai pris connaissance du régime de sortie choisi par la famille pour les weekends :

Régime VERT : La famille (ou le correspondant) est responsable de l'élève de son départ du lycée le vendredi, après les cours, à son retour le dimanche soir.

Régime ORANGE : L'élève ne sort le weekend que sur l'autorisation écrite et bénéficie des sorties de droit.

Régime ROUGE : L'élève ne sort le weekend que sur autorisation écrite et ne bénéficie pas des sorties de droit.

**Le correspondant doit être majeur et en capacité de LOGER l'élève dans Tananarive**

**IMPORTANT ET OBLIGATOIRE :** Fournir une copie recto-verso de la pièce d'identité, un certificat de résidence délivré par le fokontany ou une facture Jirama conforme à l'adresse indiquée par le correspondant.

Fait à ..... le ..... / ..... / ..... Signature :